

# Règlement intérieur 2025 / 2026

Le présent règlement s'applique à l'ensemble des adhérents de l'association We Dance. Il veille à son bon fonctionnement, ainsi qu'au bon déroulement de l'ensemble des cours. Toute inscription à l'association vaut acceptation de présent règlement.

#### INSCRIPTION

Toute personne a la possibilité de participer à un cours d'essai gratuit dans la discipline qui l'intéresse et/ou lui correspond (âge et niveau). A la fin de l'essai et après validation du professeur, la personne souhaitant s'inscrire devra fournir un dossier d'inscription complet pour garantir sa place dans le cours.

Les cours ont lieu de Septembre à Juin hors vacances scolaires et jours fériés. En cas d'absence d'un professeur l'association s'engage à faire son maximum pour trouver une date permettant de rattraper le cours.

# ADHÉSION/ COTISATION

- · Pour participer aux activités proposées l'adhésion à l'association est obligatoire.
- · La cotisation annuelle demandée varie en fonction de la durée du cours et est fixée chaque année par le bureau directeur.

L'intégralité de la cotisation devra être remise lors de l'inscription mais pourra être répartie en 3 paiements retirés en Octobre, Novembre et Décembre.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et du fitness est demandé pour chaque élève.

## Pièces à fournir à l'inscription:

- feuille d'inscription
- paiement (adhésion + cotisation annuelle )
- certificat médical

# **REMBOURSEMENT**

Tout trimestre entamé est dû.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon ou exclusion.

Un remboursement pourra être accordé en cas de blessure ne permettant pas de poursuivre l'activité jusqu'à la fin de la saison (l'élève devra fournir à l'appui un certificat de son médecin)

En cas de suspension d'activité lié à une crise sanitaire, un remboursement en fin de saison pourra être effectué au prorata des cours annulés, si ces derniers n'auront pas pu être rattrapés.

## **ACCÈS À LA SALLE**

Les cours ont lieu dans les locaux appartenant à la municipalité, les conditions d'utilisations doivent être respectées par les élèves conformément au règlement en vigueur institué par la mairie.

Tout membre de l'association s'engage donc à respecter les locaux et le matériel sous peine de sanction.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte d'objets ou de vol. Dans la mesure du possible, il est demandé aux élèves d'éviter d'apporter avec eux des effets personnels de valeur. L'association et ses professeurs sont assurés dans le cadre de leurs activités.

#### **FONCTIONNEMENT**

La participation à une activité au sein de l'association implique le respect du présent règlement, des autres adhérents et du professeur. Dans le cas inverse, le comité directeur se réserve le droit d'exclure l'élève après concertation. Cette décision est non contestable.

Une tenue vestimentaire appropriée à la pratique de l'activité est demandée. Les différents professeurs donneront leurs recommandations pour chaque cours en début de saison.

(Tenue, chaussons ou chaussures de danse, basket propres, cheveux etc...)

Le port de bijoux est non conseillé car dangereux (boucles d'oreilles, bracelets ou chaines pendantes)

Il est recommandé d'apporter une bouteille d'eau pour s'hydrater correctement durant les activités, une serviette pourra être nécessaire.

## MANIFESTATIONS/SPECTACLES

L'association We dance a pour vocation de promouvoir la danse par le spectacle. Elle souhaite faire évoluer ses élèves dans le but de leur proposer la possibilité de participer à diverses représentations mais également de développer évènements, soirées et autres projets...

Dans ce cadre et à la demande du ou des professeurs, des cours supplémentaires ou répétitions pourront être ajoutés. Dans ce cas le bureau en informera les adhérents.

Tout élève confirmant sa participation à quelconque événement encadré par l'association se doit de tenir son engagement par respect du travail de groupe.

Une participation aux costumes pourra être demandée.

L'association se réserve le droit de diffuser les photos et les vidéos des adhérents, prises dans le cadre des activités.

Ce règlement intérieur est établi par le bureau de l'association, ce dernier se donne le droit de le modifier si nécessaire.

Les professeurs se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant les cours.

Le comité directeur quand à lui, est là pour répondre à toutes questions concernant le fonctionnement et toutes autres demandes d'informations.

CONTACT: wedance07@gmail.com · 0676707421 · 0659253981 · wedance-academy.com wedance07